

# LECTIO DIVINA AVEC LE PÈRE LAGRANGE

## Les observances légales (9-10)



Lc 2. <sup>21</sup> Et quand furent accomplis les huit jours [après lesquels] il devait être circoncis, on lui donna son nom de Jésus, indiqué par l'ange avant qu'il eût été conçu dans le sein [de sa mère].

Mt 1. <sup>25b</sup> et il [Joseph] lui donna son nom de Jésus (Suite, § 11).

Le Sauveur promis et annoncé à Israël, né dans Israël, devait se présenter comme l'héritier de la promesse faite à Abraham sanctionnée par l'institution religieuse de la circoncision. La Loi de Moïse avait conservé ce rite. Les parents de Jésus, sa mère et son père adoptif, n'ayant reçu du ciel aucune autre instruction, ne pouvaient que se conformer à cette loi, en pieux Israélites. Jésus fut donc circoncis le huitième jour, et on lui donna le nom de Jésus, indiqué par l'ange à Marie et à Joseph<sup>1</sup>.

Lc 2. <sup>22</sup> Et lorsque fut accompli le temps de leur purification, selon la Loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem pour l'offrir au Seigneur, <sup>23</sup> selon qu'il est écrit dans la Loi du Seigneur, que : *Tout enfant mâle sorti le premier du sein maternel sera regardé comme consacré au Seigneur, <sup>24</sup> et pour donner en sacrifice, selon ce qui est dit dans la Loi du Seigneur, une paire de tourterelles ou deux jeunes colombes.*

<sup>25</sup> Et il y avait à Jérusalem un homme nommé Siméon. Et cet homme était juste, timoré, attendant la consolation d'Israël. Et l'Esprit Saint reposait sur lui. <sup>26</sup> Et il lui avait été révélé par l'Esprit Saint qu'il ne verrait pas la mort avant qu'il n'eût vu le Christ du Seigneur.

<sup>27</sup> Et il vint au Temple, conduit par l'Esprit. Et au moment où les parents de l'Enfant Jésus l'amenaient pour faire ce que prescrivait la Loi à son sujet, <sup>28</sup> il le prit dans ses bras. Et il bénit Dieu et dit :

<sup>29</sup> « Maintenant, tu laisses aller ton serviteur, Maître !  
en paix, selon ta parole ;

<sup>30</sup> Car mes yeux ont vu ton Salut,

<sup>31</sup> que tu as préparé à la face de tous les peuples,

<sup>32</sup> Lumière pour éclairer les Nations,

et Gloire de ton peuple Israël ! »

<sup>33</sup> Et son père et sa mère étaient étonnés de ce qui avait été dit de lui.

<sup>34</sup> Et Siméon les bénit et dit à Marie, sa mère : « Voici qu'il est placé pour la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël, et pour être un signe en butte à la contradiction. <sup>35</sup> Et ton âme, à toi aussi, sera transpercée d'un glaive. [Tout cela] afin que soient découvertes les pensées d'un grand nombre de cœurs. »

<sup>36</sup> Et il y avait une prophétesse, Anne, fille de Phanouël, de la tribu d'Aser, – elle était très avancée en âge, ayant vécu avec son mari 7 ans depuis sa virginité, <sup>37</sup> et, [devenue] veuve, jusqu'à 84 ans, – qui ne quittait pas le Temple, servant [Dieu] nuit et jour par les jeûnes et les prières.

<sup>38</sup> Et paraissant au même moment, elle rendait gloire à Dieu et parlait de [l'Enfant] à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem.

---

<sup>1</sup> Luc et Matthieu se complètent ainsi.

Marie, elle, eût pu se croire dispensée d'une autre loi, celle qui obligeait les jeunes mères à se présenter au Temple pour y accomplir une sorte de purification légale, en offrant un agneau d'un an pour l'holocauste, et un jeune pigeon ou une tourterelle en sacrifice pour le péché. Les pauvres étaient autorisés à n'apporter que deux pigeons ou deux tourterelles<sup>2</sup>. De plus tous les premiers-nés, même du bétail, appartenaient au Seigneur<sup>3</sup>. Un garçon était racheté cinq sicles. Il n'était pas prescrit clairement qu'il dût être présenté au Temple, mais une mère pieuse aurait-elle manqué cette occasion d'assurer à son fils la bénédiction du Très-Haut ? Marie et Joseph entendirent ainsi la loi du Seigneur. Si elle obligeait de lui consacrer tout enfant mâle sorti le premier du sein maternel, ne fallait-il pas lui présenter ce rejeton de David, qui devait être reconnu comme Fils de Dieu !

Cette entrée dans les parvis du Temple, dans un si petit équipage, était cependant quelque chose d'auguste. Par là, selon la prophétie de Malachie<sup>4</sup>, le Seigneur venait une première fois dans son temple. Il convenait qu'il y fût salué par un représentant de ces hommes de l'Esprit qu'étaient les prophètes. Celui-là se nommait Siméon. Il était juste, rempli de la crainte de Dieu, toutes ses pensées allaient à la rédemption d'Israël. L'Esprit Saint reposait sur lui, dit saint Luc, manifestant ainsi que l'ancienne loi préluait en quelques justes à la diffusion de l'Esprit qui devait caractériser la Nouvelle Alliance. Il lui avait révélé qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Messie du Seigneur, et, comme il le gouvernait en toutes choses, il l'amena au Temple en même temps que les parents de Jésus.

Les plus éclairés des païens imaginaient qu'au moment de la mort, l'âme, bientôt affranchie des liens du corps, entrait plus avant dans la connaissance des choses divines. Cet espoir fut cette fois réalisé par la grâce de l'Esprit. Siméon voit plus loin que Zacharie, dont le regard s'arrêtait aux frontières d'Israël. Prenant l'enfant dans ses bras, ce véritable héritier d'Isaïe salue celui qui répandra le salut sur tous les peuples, étant la lumière des nations, sans cesser d'être la gloire d'Israël. Mais cette lumière ne percera pas toutes les ténèbres. Selon la force du terme légal, dès cette heure le premier-né de Marie est sanctifié à Dieu. C'est le terme dont Jésus se servira à la veille de sa Passion : « Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'ils soient aussi sanctifiés en vérité<sup>5</sup>. » Or la consécration au Dieu saint se fait par le sacrifice. Les premiers-nés de l'homme ne sont pas immolés, et Jésus lui-même est racheté pour cinq sicles au jour de sa Présentation, mais l'immolation l'attend dans l'avenir. Le vieillard Siméon en eut le pressentiment comme du résultat final de la contradiction qui devait conduire Jésus à la mort, une mort salutaire à tant d'autres. Et parce que l'enfant paraissait endormi dans la passivité de son âge, c'est au cœur de sa Mère qu'il adresse le trait douloureux de sa prophétie : « Voici qu'il est placé pour la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël, et pour être en butte à la contradiction, et ton âme sera transpercée d'un glaive. » Première douleur profonde de la Mère, frappée la première en attendant d'être associée à la Passion de son Fils.

Depuis Marie, sœur de Moïse, les femmes en Israël avaient été honorées de l'esprit prophétique. Une veuve, nommée Anne, fille de Phanouël, âgée de quatre-vingt-quatre

---

<sup>2</sup> Lv 12, 6-8.

<sup>3</sup> Nb 18, 15.

<sup>4</sup> Ml 3,1.

<sup>5</sup> Jo 17, 19.

ans et qui n'avait vécu que sept ans dans le mariage, servant Dieu dans le Temple par ses jeûnes et ses prières, se joignit à Siméon pour rendre gloire à Dieu. Elle annonçait à tous ceux qui attendaient la délivrance d'Israël que le Sauveur était né.

Ainsi ces vieillards penchés sur cet enfant rendaient des oracles et semblaient la voix du Tabernacle antique. Avaient-ils bien compris comment Jésus était désormais le véritable temple où Dieu se plaisait à résider ?

*À suivre*  
11\_L'adoration des Mages et la fuite en Égypte (11)

*In L'Évangile de Jésus Christ par le P. M.-J. Lagrange des frères Prêcheurs  
avec la synopse évangélique traduite par le Père Lavergne, Lecoffre-Gabalda (1954).*

© [www.mj-lagrange.org](http://www.mj-lagrange.org)